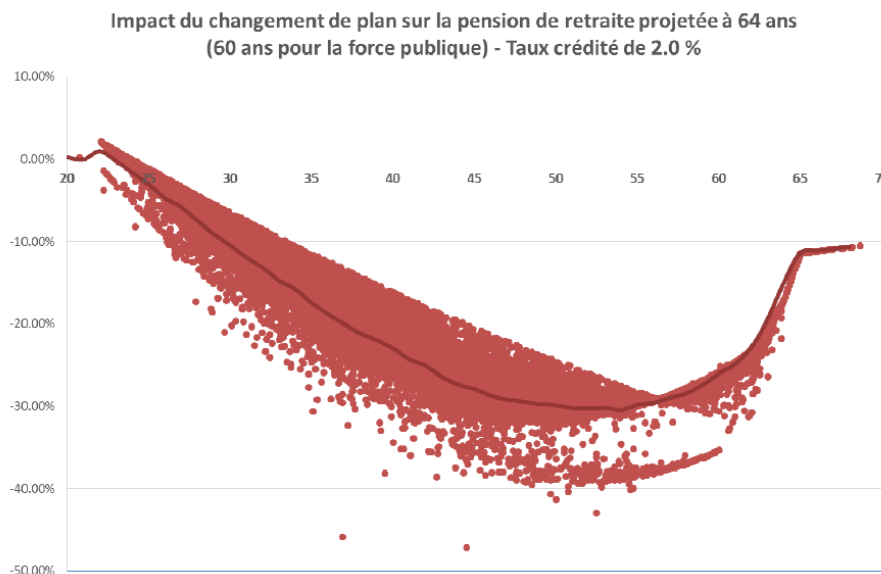


Caisse de prévoyance du personnel de l'Etat de Fribourg (CPPEF) – Pourquoi manifester ?

En plus de l'élévation de l'âge de la retraite « ordinaire » de 4 ans, les pertes de rentes seront massives. Y compris pour les jeunes : pour les salariés âgés de 30 ans aujourd'hui, la diminution sera, au minimum, de 10% (soit plusieurs centaines de francs par mois) ! Voici quelques exemples concrets :

- **Mme A., infirmière, classe de salaire 17, 38 ans**, travaille à l'Etat depuis 16 ans : son espérance de rente est actuellement de 2'147,50 francs par mois, elle passera à 1'718 francs par mois. **Perte : 429,50 francs par mois ou 5'154 francs par année.**
- **M. B., enseignant, classe de salaire 20, 47 ans**, travaille depuis 15 ans à l'Etat : son espérance de rente est actuellement de 2'042,80 francs par mois, elle passera à 1'429,96 francs. **Perte : 612,90 francs par mois ou 7'354,80 francs par année.**
- **M. C, agent de détention, classe de salaire 15, 51 ans**, travaille à l'Etat depuis 26 ans : son espérance de rente est actuellement de 2'534,80 francs par mois, elle passera à 1'774,36 francs par mois. **Perte : 760,44 francs par mois ou 9'125,28 francs par année.** Comme il est âgé de plus de 50 ans au moment du changement de plan, il bénéficiera des dispositions transitoires, qui limiteront la perte à 15%. **Mais celle-ci sera tout de même de 380,30 francs par mois ou 4'563,60 francs par année !**
- **Mme D., employée de nettoyage, classe de salaire 6, 46 ans**, travaille à l'Etat depuis 17 ans : son espérance de rente est actuellement de 1'797,80 francs par mois, elle passera à 1'258,40 francs par mois. **Perte : 539,40 francs par mois ou 6'472,80 francs par année.**



Manifestation
Jeudi 20 septembre à 17h30

Place-Python, Fribourg – Organisation : SSP et FEDE